

TERMES DE REFERENCE

Termes de Références (TDR) pour les consultants individuels Accompagnateurs Spécialisés dans le cadre du programme LUL (Let Us Learn) – Fonds d’Intervention pour le Développement (FID)

I. Contexte

Le Fonds d’Intervention pour le développement (FID) en collaboration avec l’UNICEF et la Banque Mondiale met en œuvre un programme de transferts monétaires pour les ménages les plus vulnérables dans 7 districts de Madagascar (Betioky Sud, Mahanoro, Toamasina II, Ambohimahaso, Vohipeno, Faratsiho, Betafo).

Ce transfert est attribué aux ménages ayant des enfants de 0 à 5 ans et/ou des enfants de 6 à 10 ans. De plus, un transfert additionnel est octroyé à ces mêmes ménages s’ils ont des enfants en classe de CM2 et au collège âgé moins de 18 ans. Ces transferts sociaux visent à favoriser la scolarisation au primaire ainsi que la transition et rétention vers le collège, puis à améliorer la nutrition des enfants

Des activités d’accompagnements complètent ces transferts sociaux en sensibilisant et en formant les bénéficiaires à la gouvernance citoyenne au leadership, à la promotion des femmes, au planning familial, et particulièrement à la promotion des Pratiques Familiales Essentielles (PFE). Parallèlement à cette approche, le programme LUL cible particulièrement la mobilisation des jeunes bénéficiaires pour cette année.

La promotion des Pratiques Familiales Essentielles (PFE) repose en grande partie sur une communication efficace et participative à différents niveaux : individuel (ménages bénéficiaires directs, mères de famille), interpersonnel (familles, amis, réseaux sociaux), communauté (relations entre les groupes), organisationnel (organisations et entités sociales), politique.

La Promotion des Pratiques Familiales Essentielles auprès des ménages bénéficiaires du Programme LUL¹ fait partie intégrante des mesures d’accompagnement complétant les transferts Sociaux. De ce fait, le FID envisage d’augmenter les nombres des Accompagnateurs Spécialisés dans les zones où le programme LUL intervient dans le cadre d’une approche de proximité.

¹¹ Let Us Learn : programme élaboré par l’UNICEF dont le FID est le partenaire exécutif dans la mise en œuvre du volet transfert monétaire

II. Missions

La mission principale du consultant est de mener à bien les activités de mesures d'accompagnement conformément au plan d'action et TDR confié par le FID

III. Zones d'intervention

Un Accompagnateur spécialisé recouvre en moyenne trois (03) communes par district répartie dans les zones d'intervention de LUL. Les 07 districts d'interventions sont : Toamasina II, Mahanoro, Vohipeno, Faratsiho, Betafo, Ambohimahasoia, Betioky Atsimo. Et les districts nécessitant l'ajout de sept (7) accompagnateurs spécialisés sont : Vohipeno, Faratsiho, Betafo, et Ambohimahasoia

La liste des localités sites d'intervention, déterminées géographiquement par leur région, district et commune d'appartenance est donnée en Annexe

IV. Activités des consultants individuels accompagnateurs spécialisés

- Participer aux activités de renforcement de capacité ou autres formes de regroupement recommandé par FID
- Planifier, organiser, faire le suivi et mettre en œuvre toutes activités C4D relatives à la promotion des PFE dans les zones d'intervention : collaboration avec les structures d'encadrement des jeunes et des établissements scolaires LUL. Organiser périodiquement auprès de ces établissements des séances de sensibilisations suivant un calendrier bien défini. Identifier et cadrer de près les jeunes élèves bénéficiaires LUL pendant les descentes auprès de ces établissements
- Planifier un calendrier détaillé des descentes sur terrain, relatif aux activités d'accompagnement et soumettre au niveau du FID pour approbation
- Coordonner avec les autres structures et partenaires menant les mêmes activités et thèmes sur le terrain
- Collecter des données au niveau des fokontany pour l'établissement de l'Etat 1 du programme
- Tenir des réunions techniques avec les partenaires au niveau du terrain
- Organiser et tenir des ateliers de coordination au niveau des communes
- Planifier une communication médiatique des activités à mener sur le terrain
- Organiser et tenir des focus group, des réunions de petit groupe, des séances de plaidoyer ainsi que des VAD et/ou d'autres formes d'animation (hira gasy, concours, etc.) au niveau des fokontany
- Planifier, organiser, appuyer et animer des groupes d'écoute au niveau des fokontany
- Tenir un exposé de compte rendu trimestriel au sein de l'équipe TMDH LUL de la DIR
- Acheminer des supports de communication au niveau du terrain
- Autres tâches confiées aux Accompagnateurs Spécialisés par la Direction Interrégionale concernée

L'Accompagnateur Spécialisé établira un chronogramme révisé d'exécution de ses prestations et le planning de démarrage de ses activités.

V. Résultats et produits attendus

Selon un calendrier précis, les consultant s'engagent à remettre périodiquement les livrables suivants :

- Etat de répartition des supports de communication
- Cartographie des canaux de communication disponibles et efficaces au niveau des communes
- Cartographie des établissements scolaires secondaires et des structures encadrant les jeunes au niveau des communes
- Cartographie des partenaires sur le terrain
- Rapport d'activité suite à la réalisation des ateliers de coordination au niveau des communes
- Rapport d'activité suite à la réalisation des réunions techniques au niveau des communes
- Plan d'action, calendrier et rapport d'activité des FGD, des événements culturels au niveau des communes

communes, des réunions de petit groupe, des visites de plaidoyer et des VAD

- Etat de répartition des radios carte et Calendrier des groupes d'écoute
- Données Etat 1 du programme
- Et tout autre rapport, demandé par le FID, lié aux activités menées sur le terrain

Les Consultants individuels accompagnateurs spécialisés s'engagent à livrer au FID chacun les livrables cités ci-dessus dont :

- Un rapport de démarrage
- Un rapport d'accompagnement (à produire périodiquement avec les livrables selon le tableau ci-dessus)
- Un rapport final² à la fin du contrat

Dix (10) jours après la fin des prestations sur terrain. Les rapports sont matérialisés par :

- a- Deux exemplaires en version physique,
- b- Une version électronique

VI. Conditions de travail

- L'Accompagnateur Spécialisé aura le statut de consultant individuel. Ainsi, le consultant prendra en charge les déplacements pour se rendre dans les zones d'interventions
- Il (elle) sera sous la supervision directe du SO MACC et son honoraire sera payé en moyenne mensuellement suivant l'approbation des livrables dans le paragraphe VI).
- Le consultant suivra les étiquettes et valeurs défendues par le FID
- La durée de la prestation est d'un (01) an. 10 mois et demi. Le consultant sera évalué au terme de son mandat et le résultat de son évaluation contribuera au renouvellement de son contrat.

VII. Profil requis

- Etudes dans les domaines suivants : économie, gestion, sciences sociales, géographie ou domaines équivalents pouvant œuvrer dans le domaine du développement social et communautaire
- Niveau de formation et Expériences professionnelles : remplir l'une des conditions suivantes

Bacc +3 avec au minimum 3 ans d'expériences dans le domaine de mobilisation communautaire	Bacc +2 avec au minimum 5 ans d'expériences dans le domaine de mobilisation communautaire	Bacc avec au minimum 8 ans d'expériences dans le domaine de mobilisation communautaire
---	---	--

- Autres qualités recherchées :
 - Avoir une expérience en conduite de formation des Adultes
 - Maitriser le dialecte local selon la zone d'intervention
 - Dynamique, sérieux, honnête, autonome, rigoureux et intègre
 - Etre capable de travailler sous pression et dans des conditions difficiles
 - La connaissance de l'approche C4D/PFE serait un atout
 - Une expérience en mobilisation des jeunes serait un atout

² Le rapport périodique de la période n°10 ainsi que le rapport final synthétisant les activités réalisées pendant toutes l'intervention conditionnera le dernier débloccage

ANNEXES

Annexe 1 : liste des sites TMDH-LUL

Province	Région	District	Commune	Fokontany
ANTANANARIVO	VAKINANKARATRA	FARATSIHO	ANDRANOMIADY	AMBATOATSIPIY
				AMBATONILAISSOA
				AMBOHITRAIVO
				AMBOHITRATSIMO
				ANDRANOMIADY
			ANTSAMPANIMHAZO	AMBATODIDY
				AMBATOLAHIFISAKA
				AMBOHIMPIANARANTSOA
				ANTSahalava
				ATSIMONDRANO
				AVARATRAKOLAHY
				EST BEVOKA
				KELILALINA
				MANDRAVASAROTRA
				MORAFENO MAMOLAHY
				TSARATANANA LOVASOA
			FARATSIHO	AMBODIALA
				AMBOHIMANDROSO
				ANTOHOMADIO
				ANTSIRA TSIANDRAMANA
			FARAVOHITRA	FIHAONANA
				AMBOHITSARA
				AMPARIHIMANGA
				ANDREFANINANOBE
				FARAVOHITRA
			VALABETOKANA	FENOMANANTSOA
				AMBONILOHA
				ANDRANOMANJAKA
		ANTSAHATANTERAKA		
		TSIONA		
		BETAFO	BETAFO	VOHIBAZAHA
				MIARAMAMINDRA
ANDRIAMASOANDRO				
AMBOHIPIHAONANA				
AMBOHIMANANA				
ATSINANATSENA II ATSIMOTSENA				
SOAMIAFARA VAKINIFASINA				
AMBOHIAMBO				
AVARATSENA				

			MAHAMASINA
			ATSINANATSENA I AMBODIFARIHY
			ANKAZOBE
			ANDRIAMBOROMANGA
			AMBOHINAORINA
		INANANTONANA	AMBATOMAINTY
			AMPARIHIMBOAHANGY
			BEMASOANDRO
			ANDROFIA
			ANTANETY SUD
			INANANTONANA
		TRITRIVA	MIANTSOARIVO
			IAVONARIVO
			ANTANETIVORY
			TRITRIVA
		SOAVINA	MORARANO
			MAROLAONA
			ANTANETY
			AMBOHITSARA
			SOAVINA
		ANTOHOBE	MASOANDRONARIVO
			KOROSOVOLA
			AMBOHIMAHATSINJO
			MATIELONA
			SOAVINA II
			ANTOHOBE
		AMBOHIMASINA	AMBOHITRAIVO OUEST
			ANDRANOMANJAKA
			SOANIERANA
			BELANITRA
			AMBOHIJANAHARY SUD
			ANTSOMANGANA
			AMBOHIBARY
			AMBOANJOBE
			AMBOHIMASINA
			SOAVINA BELANITRA
		ALAKAMISY ANATIVATO	IMANJA
			SOAMANANDRARINY
			AMPAMELOMANA
			IAKARINA
			AMBALAKATRA
			ANTOVONTANY ANJANAMASY
			ALAKAMISY ANATIVATO
			FARAVATO
		ANTSOSO	AMBATOMBANO

				ANTSOSO
FIANARANTSOA	HAUTE MATSIATRA	AMBOHIMAHASOA	AMBALAKINDRESY	AMBATOFOLAKA
				AMBOHIMAHATSINJO EST
				ANDAMBINANA
				ANDRAINA
				ANDRAINA FOTOTRA
				ANKARENANA
				ANKARINEZAKA
				ANTSIHO
				SAHANIMAITSO
				TAMBOHOBE
			AMBATOSOA	AMBATOHAZO
				ANKADITANY
				MAROAOMBY
				RANOMAINTY
				SOANATAONJAFY
			ANKERANA	AMBOHIMASINA ITOMBOANA
				ANKAZONDRANO ANDREFANA
				ANKERANA
				IMARO
				LAVARANO
				MALAZA ITOMBOANA
				MANAKANDA
			TSIANDATSIANA	
			CAMP ROBIN	AMBATOVORY I
				AMBOHIJANAKOVA
				ANDALOTSOLA
				ANKITSIKITSIKA
				CAMP ROBIN
				MANDA
				TAMBOHOBE
			FIADANANA	AMBOASARY
				AMBOHIDRAINONY
				AMBOHIMITOMBO
				MANIRISOA FANDROSOANA
			TEZALAVA	
			MANANDROY	AMBALARANO
				AMBOHIMAHATSINJO OUEST
				AMBOHIMANARIVO
				AMBOHIMANARIVO FOTOTRA
				ANKARINERA EST
ANKARINERA OUEST				
FAHIDAHY				
IALAMALAZA				

				SAHAFODY
				SOANIERANA
				SOATSIHOVANA
				VONDROMBE
			ANKARIMBARY	AMBAIBO
				ANKARIMBARY
				IFAHO
				LANGISAY
				MAHASOA
				MAROAKANJO
				VOHIBOLO
				VOHIBOLOBE
				ANOLOKA
			IROTRA	
			LAZAMASY	
			MAHAVELO	
			VOHIMARY	
			VOHITRAMBA	
			VOHITSIVALANA	
			ILAKATRA	AMBOANGIBE
				AMBODIARA I
				AMBODIMANGA
				AMBOHITSARA I
				AMBOHITSARA III
				AMPANDRAMANA
				ANIVORANO
				HAVOHAVO
				IARIMBOLA
				ILAKA
				MAHAVELO
				MANATOTSIKORA
				MITA
				RANOMAINTY
				SAKAVOLO
				TANAMBAO I
				TANAMBAO II
				TSARAHARENA
				VATORAO
				VOHIMARY I
			MAHAZOARIVO	AMBALANGAVO
				AMBOHITSARA II
				ANKABOBA
				FATSIKALA
				FELEFIKA
				KELIMAMOA
	VATOVAVY FITOVINANY	VOHIPENO		

				MAHASOA I
				MAHASOA II
				MAHAVANONA
				MAHAZOARIVO
				TAMBOHOLAVA
			NATO	AMBOHITROVAKELY
				AMBOROBE
				FANOA
				NATO
				NTANINARY
				SALOHY
			ONJATSY	AMBARO
				ONJATSY
				VATANIO
			SAHALAVA	AMBALATENY
				IAMPA
				SAHALAVA
				TSIMIALONJAFY
				VATOLAVA
			VOHILANY	FOROFORO
				MAHASOA ANDOCHANOSY
				VOHILANY
			VOHITRINDRY	AMBOAFANDRA
				ANDRANOVOLO
				ANTANANTSARA
				KARIMBELO
				TANIHADY
				TSARINETSO
				VOHITRINDRY
TOAMASINA	ATSINANANA	MAHANORO	AMBODIHARINA	AMBARIMANTSINA
				AMBODIHARINA
				AMBODISOVOKA
				ANDRANOTSARA
				ANDRORANGAPETRAKA
				ANKARIMBELONA
				BENAVONY
				IFASINA
				NIAROVANA
				TANAMBAO IFASINA
				TANAMBAO III
				VOHILAVA
			BETSIZARAINA	AMBINANIANGO
				AMBODIVOANGY
				ANDOVOLALINA
				BETAMOTAMO

				BETSIZARAINA
				MENAGISY
				NIAROVANIVOLO
				SALEHY
				TRATRAMARINA
				TSANGAMBATO
			MAHANORO	AMBALAKINININA
				AMBALAMANGAHAZO
				AMBILABE
				AMBINANISASIKA
				AMBOHITSARA
				AMPAMPANAMBO
				ANDROHOMANASA
				ANDRORANGAMBO
				ANKADIRANO
				BEMANGAHAZO
				FIADANANA
				MAINTIMBATO
				MAROAHITRA
				MIAKARA
				SAHABE
				TANAMBAO II
				TANAMBOROZANO
				TANDROROHO
				VOHITROMBY
			AMPASIMBE ONIBE	AMBALAHASINA
				AMBODIAMPALIBE
				AMPASIMBE ONIBE
				HOTSIKA
				SAHAFAMAFA
		TOAMASINA II	MAHAVELONA (FOULPOINTE)	AMBODIVOARABE
				AMBOHIMANARIVO
				AMBOHIMARINA
				ANTARATASY
				BONGABE
				FOULPOINTE
				MAROFARIA
				MORARANO
				SARANAINA
TOLIARA	ATSIMO ANDREFANA	BETIOKY ATSIMO	BEZAHA	AMPASIMAIKY
				AMPASINDAVA
				AMPIHAMY
				ANDRANOLAVA
				ANJA
				ANTANANDAVA

				BEHABOBO
				BEHISATRA
				BESAKOA
				BESELY
				BEZAHA I
				BEZAHA II
				BEZAHA III
				BEZAHA IV
				FENOANALA
				MANDISO
				MISAY
				SAKAMALIO
				SALOAVARATSY
				TANAMBAO I
			SAKAMASAY	AMBATOFOTSY MAHASOA
				AMBATOMAINTY
				AMPANIMARO
				AMPISOPISO
				ANTAMOTAMO
				BEAMALO
				BEANIKE CENTRE
				BEORA CENTRE
				BEORA TANAMBAO
				BESAIHATSY
				BETAIMBALA
				LAZARIVO
				SAKAMASAY CENTRE
				VOHITOLIA